



## TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Tarifs applicables à tout contrat signé à partir du 1er mars 2018

### 1) TARIFS LOCATION

**Salle Gaston Laverrière (réservée aux habitants des communes du SIVOM de l'Est Gessien et aux manifestations soutenues par la Commune)**

	CAUTION DEFAULT NETTOYAGE	CAUTION UTILISATION	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE/ HORS COMMUNE
			Privé	Privé	But Lucratif
<b>Salle Polyvalente Gaston Laverrière</b>					
<b>Salle Prévessin*</b>					
(sam. 7h au dim. 10h) - "Standard"	1 000,00 €	1 000,00 €	375,00 €	550,00 €	650,00 €
(sam. 7h au dim. 22h) - "Extension"		1 000,00 €	575,00 €	850,00 €	950,00 €
<b>Salle Vésegnin ou salle Brétigny *</b>	500,00 €	500,00 €	60,00 €	80,00 €	100,00 €
Cuisine			80,00 €	100,00 €	120,00 €
Bar			50,00 €	50,00 €	50,00 €
Couverts (forfait par 150 pièces)**			90,00 €	90,00 €	90,00 €
Podium			80,00 €	80,00 €	80,00 €

\*Les salles sont obligatoirement louées avec le bar car elles y sont attenantes. Le bar peut être loué seul.

\*\*Si de la vaisselle est louée, la cuisine est obligatoirement intégrée à la location.

**Four Communal (réservé uniquement aux habitants et associations de Prévessin-Moëns)**

	CAUTION DEFAULT NETTOYAGE	CAUTION UTILISATION	COMMUNE
<b>Salle</b>			80,00 €
<b>Couverts (forfait pour 40 pièces)</b>	500,00 €	500,00 €	20,00 €

### 2) ARRHEs

A verser à la réservation : 25 % du montant total de la location à l'ordre du trésor public.

(ex : grande salle "standard" privée x 0,25 = 375 x 0,25 = 93,75 €)

Le solde de la location est à régler au minimum 10 jours avant la manifestation.

### 3) ATTESTATION D'ASSURANCE

Une attestation d'assurance mentionnant que le locataire est assuré pour la location de (nom et adresse de la salle) et précisant la période de location sera demandée.

### 4) AUTRES

	TARIFS
Forfait réunion de 3h (copropriétés de Prévessin-Moëns)	55,00 €
Réunion (associations, ASL)	Gratuit
Utilisateurs réguliers toutes salles/ heure	2,35 €